BULLETIN D'INSCRIPTION
LA VELOTOISE - 5 AOUT 2018

Nom _____

Prénom _____

Sexe ☐ H ☐ F Année de naissance |__|__|__|__|

Adresse _____

Ville _____

Code postal |__|__|__|__|__| Téléphone |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Email * _____

Fédération _____

Club _____

POUR LES CYCLOSPORTIVES LA VELOTOISE ET LA FIGEACOISE JE JOINS SOIT :

O UNE PHOTOCOPIE DE MA LICENCE ☐ FFC ☐ FSGT ☐ UFOLEP ☐ HANDISPORT

O UN CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS DE 1 AN **(Cyclisme en compétition)**

☐ FFCT ☐ NON LICENCIES

1 Maillot Collector Offert aux 600 premiers inscrits !

Taille garantie jusqu'au 1er juillet 2018 ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL

Engagement repas compris (1)		FFC			Autres		
		Av 20/07	Ap 20/07	S/Place	Av 20/07	Ap 20/07	S/Place
Cyclosportive "La Vélotoise"	O 145 Km	O 31 €	O 35 €	O 40 €	O 34 €	O 38 €	O 45 €
Cyclosportive "La Figeacoise"	O 109 Km						

La Rando "Vélotoise"	O 145 Km	O 25 €	O 30 €	O 35 €	O 28 €	O 33 €	O 40 €
La Rando "Figeacoise"	O 109 Km						
La Rando 1	O 66 Km						
La Rando 2	O 32 Km						
Repas Accompagnateur (s)		O 12 €	O 13 €	O 15 €	O 12 €	O 13 €	O 15 €

Repas Accompagnateur (s) _____x_____ € = _____ €

A commander avant le **20 juin 2018**

Cuissard ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL _____x 39 € = _____ €

Coupe-vent _____x 45 € = _____ €

Pack 1 : Cuissard+Coupe-vent **84€-18 %** _____x 69 € = _____ €

Pack 2 : Cuissard+Coupe-vent+Gants+Casquette **111€-20%** _____x 89 € = _____ €

(1) Tarif groupe : La 10 ème inscription offerte

TOTAL : _____ €

Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte

* A défaut d'email, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse (confirmation inscription)

Courrier à envoyer à Michel PALIS Vélo Club Figeacois 5 Rue Beauregard 12740 SEBAZAC-CONCOURES

Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre de VCF (Vélo Club Figeacois)

Je m'engage à respecter le règlement établi par l'organisateur

Mention "Lu et approuvé"
et Signature :

REGLEMENT

Article 1
L'association Vélo Club Figeacois dont le siège est situé à : O.I.S 2 av. du Général de Gaulle 46100 FIGEAC organise, sous l'égide de la FFC, le **dimanche 5 Août 2018** :
- 2 Cyclosportive avec chronométrage à puce et classement :
« LA VELOTOISE » 145 Km et **« La Figeacoise » 109 Km.**
- 4 Randonnées cyclistes ouvertes à tous, sans chronométrage ni classement :
« La Rando Vélotoise » 145 Km, **« La Rando Figeacoise » 109 Km , « La Rando 1 » 66 Km et « La Rando 2 » 32 km.**

Article 2
Toute personne affiliée ou non à une quelconque fédération peut participer. Elle s'engage néanmoins à être titulaire d'une assurance individuelle la couvrant pour ce genre d'activité.

Article 3
Les cyclosportives « La VELOTOISE » et « LA FIGEACOISE » sont ouvertes aux femmes et aux hommes nés en 2000 et avant.

Article 4
Les cyclosportives «La VELOTOISE » et « LA FIGEACOISE » ne sont pas des compétitions. Chaque participant doit observer les dispositions du Code de la Route et de la réglementation de la circulation, ainsi que les prescriptions du service d'ordre et les consignes verbales et écrites de l'organisateur. Il ne doit utiliser que la partie droite de la chaussée (routes non fermées). Il doit suivre les injonctions que les services de police ou de gendarmerie pourraient lui donner dans l'intérêt de la sécurité ou de la circulation publique. La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

Article 5
La responsabilité de l'organisateur ne pourra être recherchée que dans le cadre du droit commun. Il est rappelé que, en vertu de la loi et de la jurisprudence :
— la responsabilité pénale de l'organisateur ne peut être engagée que s'il intervient dans la réalisation de la faute.
— l'organisateur n'est civilement responsable que si la faute est du fait de l'organisation même de la manifestation.

Article 6
Sous le contrôle de l'association Vélo Club Figeacois, ces cyclosportives et randonnées impliquent l'acceptation des points suivants :
— pour les participants aux 2 épreuves chronométrées, le tarif d'inscription comprend : le petit déjeuner, le repas (paëlla) du dimanche midi après votre arrivée, les ravitaillements, les récompenses, l'assistance médicale, un cadeau d'accueil, **le chronométrage par puce électronique**.
— pour les participants des Randonnées, le tarif d'inscription comprend : le petit déjeuner, le repas (paëlla) du dimanche midi après votre arrivée, les ravitaillements, l'assistance médicale, un cadeau d'accueil.
— Pour les 2 épreuves chronométrées, la présentation d'une **licence sportive cyclisme** (UFOLEP, FFC, FSGT, HANDISPORT, ou d'un **certificat médical** datant de **moins d'un an** précisant l'aptitude physique à la pratique du **cyclisme en compétition** pour les non licenciés ou licenciés FFCT.

Article 7
Les participants s'engagent à respecter les consignes UCI, le Code de la Route, à porter un casque rigide, et à être titulaire d'une assurance individuelle le couvrant pour ce type d'épreuve.

Article 8
La remise des dossards s'effectuera à l'Espace François Mitterrand :
— le samedi 4 août 2018 de 16h00 à 19h00
— le dimanche 5 août 2018 de 6h30 à 8h00

Article 9
Les engagements peuvent se faire par :
- Courrier à : **Michel PALIS**, **VELO CLUB FIGEACOIS** 5 Rue Beauregard 12740 SEBAZAC-CONCOURES. Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre de : **VCF** (Vélo Club Figeacois)
- Internet via **ATS-SPORT**, **VELO 101** et **LE-SPORTIF.COM**
Engagements possibles sur place la veille et le jour de l'épreuve, les repas et dotations ne seront plus obligatoirement garantis.

Article 10
Le départ groupé sera donné de la Place du Foirail (devant l'Espace François Mitterrand) à partir de
8 h 45 avec décalage de 5 à 10 mn en fonction des circuits.

Article 11
Les véhicules suiveurs n'appartenant pas à l'organisation (véhicules identifiés par bandeaux numérotés) **sont interdits**.

Article 12
Pour faciliter le déroulement de ces 6 épreuves, les changements de direction des 4 circuits seront signalés par des panneaux et éventuellement fléchage peinture sur route.

Article 13
La remise des récompenses se déroulera à partir de 15h00.
Les récompenses concernent les cyclosportives « LA VELOTOISE », « LA FIGEACOISE» et **tous les « HANDISPORTS »**
Seront récompensés les trois premiers des catégories suivantes :

— Féminines de 18 à 29 ans
— Féminines de 30 à 39 ans
— Féminines de 40 à 49 ans
— Féminines de 50 à 59 ans
— Féminines de 60 ans et plus
— Hommes de 18 à 29 ans
— Hommes de 30 à 39 ans
— Hommes de 40 à 49 ans
— Hommes de 50 à 59 ans
— Hommes de 60 à 64 ans
— Hommes de 65 à 69 ans
— Hommes de 70 ans et plus
— Handisport
— Tandem

Article 14